COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT REGIONAL DE LYON

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

BNP PARIBAS

Mai 2016

Heures Supplémentaires

Pour le 1er quadrimestre, la DR a reconnu 698 heures supplémentaires (hors CRC).

Nous nous étonnons de voir qu'encore une fois, 2 Groupes n'ont déclaré aucune heure supplémentaire.

Bizarre, non ?

Fermetures Estivales

A ce jour, 5 Groupes de la DR ont choisi de procéder à la fermeture d'agences pendant la période d'été :

Loire, Grand Lyon, Grenoble, Chalon s/ Saône, Valence pour un total de 21 agences.

Vos élus CFDT vous rappellent que la Direction ne peut vous imposer vos congés durant cette période.

Projet Intégration Fonctions : le suivi de la CFDT

- **Point sur les entretiens**

Au 17/05/2016, tous les entretiens exploratoires ont été effectués. Par ailleurs 90.4% des salariés concernés par le projet IF ont été reçus lors d'un second entretien par leur GI. Enfin, 85.3% des postes disponibles ont été acceptés.

- **Point sur la formation**

Le nouveau parcours des analystes débutera en Septembre 2016.
Tous les CRCE bénéficieront d'une formation en fonction de leur précédent métier (CDC, ARE...) qui pourra aller de 3 à 5 jours.

- **Point sur les propositions de poste**

Les entretiens GI sont encore en cours, si vous êtes dans l'attente d'une proposition de poste, elle interviendra au plus tard mi-juin.

- **Point sur la rémunération variable**

La base de calcul sera la référence de votre dernier bonus versé.

- **Point sur la constitution des pôles**

Les pôles régionaux conformité et analyse sont aujourd'hui constitués. Néanmoins, 3 postes restent à pourvoir dans le pôle régional de contrôle et 4 postes sont encore disponibles dans le pôle de soutien au commerce.

Vous êtes nombreux à vous interroger (à juste titre) sur le contenu de votre prochain métier. N'hésitez pas à faire appel au coordinateur DR du projet IF, il pourra répondre à vos questions !

Le projet IF implique de grands changements et bouleversements, ne restez pas seul face à ces évolutions. En cas de besoin faites appel à nous !

Nouvelles incitations commerciales : mise au point

- **Réattribution de la production des conseillers spécialisés**

A l'occasion du CER de Mai 2016, **vos élus CFDT** ont demandé des précisions à la DR quant au système de réattribution. ***En effet, beaucoup d'informations souvent erronées circulent sur ce sujet et méritent d'être clarifiées.***
Aujourd'hui, vos représentants CFDT ont obtenu la confirmation que la réattribution des ventes se faisait de façon automatique aux conseillers en agence.

- **Versement du 1er quadrimestre transitoire**

La CFDT regrette que la Direction ne puisse pas faire preuve de souplesse sur le sujet...
En effet, la DR ne dérogera pas à la règle en vigueur à savoir :
- versement de 1/3 du montant métier ou
- versement de la moyenne des commissions perçues sur les 12 derniers mois ou
- versement de la moyenne des commissions perçues sur les 24 derniers mois

Ainsi, vos performances réelles sur le Q1 n'influencent en rien le montant à percevoir pour ce quadrimestre transitoire même si vous avez atteint les 150% !

Pour la CFDT, il est regrettable que l'entreprise n'ait pas fait le choix d'opter pour le montant vous étant le plus favorable faisant alors abstraction de votre éventuelle surperformance sur ce quadrimestre transitoire.

- **Chargé de renfort/Conseiller de renfort Groupe & incitations commerciales**

Les CRC sont intégrés au système des IC. Alors que les commerciaux agence ont des critères mesurés et appréciés, les CRC ne sont qu' « appréciés ».
- **pour les missions inférieures à 1 mois** : l'appréciation est faite par le RH, RPASC ou DIE sur la base des retours des managers des postes remplacés
- **pour les missions supérieures à 1 mois** : l'appréciation est faite par le manager du poste remplacé

Evelyne MENZILDJIAN
06 64 01 32 87
Groupe de Grenoble

Pour ce qui concerne les primes agences, vous y êtes éligibles au même titre que les commerciaux agence !

Jean-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75
Groupe Grand Lyon

Crédits immobiliers

- **Mise en place de « CP Référent » dans les Groupes**

Suite à la proposition de vos élus CFDT, la Direction de réseau a accepté d'autoriser les Groupes à mettre en place des **« CP référent » immobilier** afin de venir en appui des CSI en cas de débordement. Cette décision, à la main des Groupes, peut être vue positivement ***néanmoins des questions se posent*** encore quant à la reconnaissance de cette activité supplémentaire prise en charge par les CP.

Michel PERRARD
06 67 92 25 69
Groupe Grand Lyon

Pour la CFDT, la « gestion solidaire » de l'activité immobilière ne doit pas conduire à pénaliser ces « CP référent » dans le cadre des IC. **La Direction nous assure que l'enveloppe spécifique Groupe peut être utilisée par les DIG pour compenser financièrement un éventuel impact négatif sur le montant des IC perçues.**

Laetitia BARGE
04 77 30 38 93
Groupe Loire

Suite à nos nombreuses interventions sur le sujet du dimensionnement des équipes CSI, la Direction nous dit mener actuellement une réflexion afin de répondre de façon homogène sur toute la DR aux éventuels débordements conjoncturels.
Affaire à suivre....

J-Stéphane BERBERIAN
04 78 30 33 74
Groupe Grand Lyon

- **Renégociation pour les clients CC**

Préférence Client prévoit la prise en charge des renégociations par les CSI. Or, sur notre DR, les CSI n'ont pas la possibilité de prendre en charge cette activité au regard du nombre important de crédits immobiliers à traiter. **Nous avons constaté alors le retour des renégociation au niveau des agences.**

Dominique BENEY
06 68 49 63 91
Groupe Loire

Nous rappelons que l'activité des CC n'intègre pas la prise en charge des renégociations, tel que prévu dans PPC, pour preuve l'entreprise n'a pas souhaité dispenser de formation sur le nouvel outil de renégociation à cette ligne de métier.

Si vous êtes concernés par ce sujet, contactez nous !

Dysfonctionnements IncitCo

Vous avez changé de métier depuis le 01/01/2016 ?
Vous avez rejoint la DR Lyon après le 01/01/2016 ?
Vous ne pouvez pas consulter votre grille dans IncitCo ?

J-Paul VANDECASTEELE
04 76 85 63 92
Groupe de Grenoble

La DR dit : « pas de problème, c'est normal ».

L'outil n'intégrerait pas encore les changements de métier ou de périmètre toutefois la problématique ne devrait plus se poser pour le deuxième quadrimestre.

Un jour, bientôt, l'outil IncitCo fonctionnera....

Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35
Représentante Syndicale au CE

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....